

la lettre*

Numéro 2	Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie ♦ www.avqv.net
Année 2009	"Agir sur l'environnement aujourd'hui pour demain"

>> éditorial

>> réchauffement climatique ?

Le phénomène du réchauffement « climatique » fait l'objet d'un harcèlement médiatique poussé, sous la pression de mouvements écologiques politisés et de lobbies directement intéressés par les aspects économiques qui en découlent.



Onirique

Ces mouvements puissants et organisés disposent de moyens financiers importants qui leur permettent, grâce à la diffusion de films comme celui d'Al Gore ou celui de Yann Arthus-Bertrand, judicieusement diffusé à la veille d'élections importantes, de populariser l'idée que le phénomène du réchauffement « climatique » est dû à l'accentuation de l'effet de serre, le gaz carbonique (CO₂) émis par l'activité humaine étant particulièrement montré du doigt.

Certains contestent cette hypothèse.

L'analyse menée sur des calottes de glace prélevées dans l'Antarctique permet de retracer les fluctuations de la température sur des périodes remontant jusqu'à 400 000 ans. On observe ainsi que ces fluctuations se reproduisent selon un cycle de 100 000 ans, le pic actuel correspondant à celui d'il y a 100 000 ans.

Entre ces deux pics, on a pu observer cinq fluctuations, notre époque se situant dans l'une de ces fluctuations entre l'optimum d'il y a 10 000 ans et le prochain minimum ; c'est-à-dire que nous serions en réalité dans une période de refroidissement.

Ces importantes fluctuations pourraient s'expliquer par des configurations astronomiques.

La terre reçoit du soleil une grande quantité d'énergie mais cette énergie, loin d'être constante varie selon la distance et l'orientation de notre planète par rapport au soleil. Ainsi, cette énergie reçue augmente lorsque l'axe de rotation de la terre sur elle-même est perpendiculaire au rayon terre-soleil et lorsque la terre, en orbite elliptique autour du soleil, est plus proche de celui-ci.

Elle varie également en fonction de l'activité solaire liée, semble-t-il, au nombre de taches solaires.

Elle peut augmenter enfin lorsque, avec l'ensemble du système solaire, elle traverse la multitude d'étoiles constituant un bras galactique, et en reçoit plus d'énergie et beaucoup plus de rayons cosmiques.

La terre recevant plus d'énergie, sa température va croître. C'est du reste ce que montrent les mesures actuelles effectuées au fond des océans ou des mines. Et ce serait à un réchauffement global de la planète et non à un réchauffement climatique que l'on assisterait.

Les conséquences en sont multiples :

- ☒ plus chaude, la terre va se dilater, les plaques tectoniques seront ainsi plus mobiles avec augmentation de l'activité volcanique, libérant d'énormes quantités de CO₂ sans commune mesure avec celles dégagées par l'activité humaine.
- ☒ les océans vont se réchauffer dans leur masse libérant le CO₂ dissous dans l'eau mais également le méthane tapissant le fond des océans et dont la puissance d'effet de serre est vingt fois supérieure à celui du CO₂. Par dilatation thermique le volume des océans va s'accroître, plus sûrement que par la fonte des glaces et les terres peu élevées voisines de ces océans risquent d'être submergées. Des phénomènes météorologiques inhabituels : ouragans, sécheresses... sont à prévoir.

Les efforts demandés à chacun d'entre nous pour réduire ses émissions de CO₂ et lutter contre le réchauffement climatique, même s'ils sont utiles, apparaissent ainsi bien dérisoires .

Et c'est bien au contraire parce que nous ne maîtrisons pas ces phénomènes qu'il est urgent d'en connaître les mécanismes pour mieux s'en protéger. Ceci suppose un énorme effort de recherche plutôt que de se focaliser sur le seul CO₂ émis par l'homme. Comment peut-on en effet juger des conséquences à plus ou moins long terme sur le climat alors que l'on ne peut émettre de prévisions météorologiques fiables au-delà de la semaine à venir ?

Jusqu'à maintenant, l'homme a toujours survécu et s'est développé en s'adaptant au changement grâce à la croissance indispensable pour la recherche .

Aussi, comme mes prédécesseurs à l'A.V.Q.V. je pense qu'il faut « mettre fin au mythe qui oppose croissance et environnement ».

Jacques de MORANT

ASSOCIATION VENDÉENNE POUR LA QUALITÉ DE LA VIE

Présidents d'honneur : Michel Crucis - Vincent Ansquer (†) - François Pilastre (†)

Conseil d'Administration

G^{al} Jacques de MORANT Président Malcote - 85560 LE BERNARD	Henri MALINGE Vice-Président La Commanderie 14, rue de l'Eglise 85210 SAINTE-HERMINE	D^r Olivier MAURISSET Vice-Président 46, rue du Général de Castelnau 85000 LA ROCHE-SUR-YON
Paula CHAUVIN Secrétaire Générale Rés. Les Moulins - App ^t 17 45, rue de l'Ouillette 85200 FONTENAY-LE-COMTE	Robert AUJARD fils Trésorier Tivoli - 117, route de Fontenay 85200 PISSOTTE	Régine ALBERT – Membre Bellevue 85500 LES HERBIERS
Guy BOBINET - Membre 5, rue Faisque 85200 FONTENAY-LE-COMTE	Pierre FAIVRE – Membre 23, rue du Moulin 85210 SAINTE-HERMINE	Nicole FOURNIER – Membre La Mothe Freslon 85540 CHAMP-SAINT-PERE
Roger HARDY – Membre 48, rue Georges Clemenceau 85520 JARD-SUR-MER	Henri de LA BRETESCHE Membre La Vilnière 85190 BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE	Hervé de LA LAURENCIE Membre 14, rue de l'Eglise 85540 LA JONCHERE
Charles MALLARD – Membre 4, rue de Fontarabie 85200 FONTENAY-LE-COMTE	Suzel MICHAUD – Membre 48, rue du Général de Gaulle 85510 LE BOUPERE	Joël MAUGIN – Membre 80, rue Marcellin Berthelot 85000 LA ROCHE-SUR-YON



>> position de l'A.V.Q.V. sur le tri des ordures ménagères

Jusqu'à maintenant, les ordures ménagères vendéennes étaient enfouies ou exportées dans les départements voisins pour y être incinérées ou enfouies. Pour se conformer aux normes européennes, il fallait diminuer le volume des ordures à enfouir, réduire la pollution du voisinage des centres d'enfouissement et bien entendu éviter d'exporter dans les départements voisins. C'est pourquoi, dans le cadre du plan départemental d'élimination des déchets, le choix a été fait d'implanter en Vendée quatre unités de tri mécano-biologiques pour séparer de façon industrielle les ordures fermentescibles des autres et en faire un compost assimilable pour l'agriculture.

Une fédération d'écologistes s'oppose à cette solution et préconise le compostage individuel ou par quartier, produisant selon elle un compost de meilleure qualité que le compost industriel.

Contrairement à cette fédération, nous pensons, à l'A.V.Q.V., que le compostage individuel n'est valable que pour des individus motivés et sédentaires, plutôt en milieu rural, ce qui est loin d'être le cas de tous les habitants de nos villes ou des milliers de touristes accueillis chaque année en Vendée.

Consultés sur l'implantation d'une unité de tri sur la commune de Saint-Christophe-du-Ligneron, les élus de cette commune et ceux de Froidfond se sont prononcé contre une telle implantation. Aussi, à l'occasion de l'enquête publique réalisée pour l'implantation d'une unité de tri sur le territoire de la commune de Château-d'Olonne, nous avons envoyé à la presse le communiqué ci-dessous soutenant le choix d'implanter ces quatre unités et éviter les refus de la part d'autres élus.

COMMUNIQUÉ

L'A.V.Q.V. (Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie) s'inquiète des prises de position négatives de certains conseils municipaux sur les Tmb (unité de tri mécano-biologique) ; en effet, ont-ils pris la mesure des conséquences de leur position sur la gestion de nos déchets ?

Quelle solution réaliste proposent les opposants au Tmb à la place de l'exportation actuelle, en vue de l'incinération ou de l'enfouissement, de nos 160 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles dans les départements voisins, alors que le Grenelle de l'Environnement recommande la baisse des tonnages à incinérer ou à enfouir ?

La solution du compostage individuel ou semi-collectif, préconisée par certains, ne peut toucher qu'une partie de la population vendéenne ; suffirait-elle pour atteindre l'objectif 2012 du Grenelle de l'Environnement abaissant de 15 % la part des déchets enfouis, ainsi que celui de la directive européenne interdisant l'enfouissement des matières fermentescibles ? Tout en reconnaissant les efforts importants consentis par les Vendéens dans ce domaine, il suffit de participer à une opération de nettoyage de plage ou de chemin de randonnée pour se rendre compte qu'il reste encore des Vendéens et des touristes à convaincre.

L'A.V.Q.V. affirme que le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers de la Vendée, approuvé après de nombreuses consultations, est la meilleure solution environnementale et économique pour la Vendée. Il a été construit dans un esprit de complémentarité des méthodes qui réduisent la quantité de déchets produits et valorisent au mieux les déchets triés : il a recours au tri sélectif, au compostage individuel et collectif, ainsi qu'au tri mécano-biologique ; il prévoit la réalisation de recycleries pour améliorer la récupération et la valorisation ainsi que la mise en place d'une tarification incitative pour encourager les efforts de tri.

L'A.V.Q.V. fait appel à la responsabilité des élus vendéens pour régler avec bon sens et réalisme les projets de traitement de nos déchets ménagers.

Jacques de MORANT

>> luttons contre la grippe

Il faut réveiller notre système immunitaire.

Première solution : le vaccin (efficace à condition que celui-ci corresponde au virus).

Deuxième solution : le programme d'activités suivant (beaucoup plus agréable et efficace contre tous les virus)

- Marcher au moins une demi-heure par jour
- Prendre l'air
- Éliminer le stress
- Consommer des fruits ou du jus de fruits (vitamines)
- Activer notre circulation sanguine
- Boire une infusion tonifiante aux herbes aromatiques après les repas
- Prendre du repos réparateur

Réalisation :

- 1 - Je me promène jusqu'au bistro (je marche)
- 2 - Je m'installe à la terrasse (je prends l'air)
- 3 - Je contemple le galbe de la serveuse (j'élimine le stress)
- 4 - Je commande un verre de blanc puis un deuxième (j'absorbe les vitamines)
- 5 - Je prends le menu du jour arrosé d'une bouteille de Bordeaux (j'active ma circulation)
- 6 - Je termine le repas par un grog au rhum (infusion tonifiante)

- 7 - Je fume un joint (je respire des herbes aromatiques)
8 - Je rentre chez moi et je m'endors sur le canapé (repos réparateur)

Bonne santé à tous !

texte communiqué par **Charles MALLARD**

>> réintroduction du cheval dans la vie des communes

Plusieurs raisons ont poussé certaines villes à réutiliser le cheval comme « énergie ».

Ce sont d'abord les économies qu'elles ont réalisées en terme de « rejet carbone »... L'association EQUITERRA a mis en évidence un gain carbone de 35 % pour le ramassage des déchets à la place d'un camion. Ce gain peut atteindre 90 % pour les activités de maraîchage. Ceci est le côté environnemental.

C'est d'autre part la dimension financière, si l'on tient compte de leur savoir-faire dans la réutilisation et l'adaptation du matériel des espaces verts des collectivités (promenades en « calèche » utilisant les plate-formes servant à la collecte des déchets).

C'est aussi la diminution des nuisances sonores et visuelles après enquête auprès des citadins.

Ce qui intéresse le plus les municipalités est bien l'aspect économique. Pour réussir un projet de ce genre, il faut respecter trois principes :

- ❑ l'organisation de prestations de même qualité, voire supérieure à ce qui existe déjà,
- ❑ la rentabilité du système,
- ❑ la nécessité de multiplier les partenariats avec des investisseurs locaux.

Le CHEVAL, en dehors de la classique visite de la ville, peut être aussi très efficace pour l'entretien des voiries, des réserves boisées, la tonte des espaces verts... Bien sûr, il ne peut pas toujours remplacer l'énergie mécanique, mais c'est un complément intéressant.

Les nouvelles utilisations du cheval sont nombreuses :

- ✓ pour le transport d'objets (déchets) en particulier dans les impasses où il serait moins encombrant qu'un camion-benne,
- ✓ pour le transport de personnes dans la journée à la place de bus peu remplis qui n'auraient plus qu'à assurer leur service le matin et le soir pour la rentrée et la sortie des bureaux.

Des aménagements spécifiques sont bien sûr nécessaires comme la modification du franchissement des voies ou l'installation d'autres types de revêtement de sol.

Cependant, pour MAISONS-LAFFITTE qui vient de tenter l'expérience de cette réintroduction du cheval dans la vie de la ville, le coût prévu n'est pas trop onéreux au vu des avantages :

- ❑ 50 000 € d'investissement pour l'achat des chevaux,
- ❑ 70 000 € de fonctionnement (avec entre autres la création de deux emplois).

Plus d'une centaine de villes se lancent dans cette aventure et pas des moindres : Lyon, Strasbourg. A quand le tour d'une ville en Vendée où l'élevage du cheval, y compris celui du cheval de trait, a dans l'économie locale une place importante.

Suzel MICHAUD

>> la qualité de la vie... réflexions

*« Stone,
Le monde est stone,
Je cherche le soleil
Au milieu de la nuit... »*

*J'sais pas si c'est la Terre
Qui tourne à l'envers
Ou bien si c'est moi... » etc...*

En écoutant cette chanson, la dure réalité de la vie remonte à l'esprit : marées noires sur nos côtes, lacs et rivières inondés de déchets radioactifs, nos usines et nos voitures qui polluent... La banquise qui fond, les ours polaires qui n'existeront bientôt plus !... Les destructions de forêts, la sécheresse, les famines, les enfants du Soudan (ou d'ailleurs !) qui meurent de kwas-hiorkor pendant que nous déversons dans nos champs français des citerne entières de lait !... Les guerres qui tuent femmes et enfants... etc... etc... j'en passe !... la terre qui tourne à l'envers effectivement... Alors ?...

Vous avez dit: « Qualité de la Vie ? » Oui, au fait, c'est quoi pour vous la **qualité de la vie** ?

Petit sondage d'opinion auprès de quelques personnes, les réponses sont diverses, parfois inattendues, plus abstraites que concrètes:

- « la convivialité, le calme, la transmission des valeurs... »
- « l'harmonie affective avec son entourage... »
- « l'authenticité et le respect dans les relations que ce soit avec l'humain, l'animal ou le végétal... »
- « favoriser les relations humaines, car l'enrichissement de chacun passe par les qualités des autres... ».

Le bonheur d'aimer et d'être aimé, en quelque sorte !

Ensuite viennent des réponses touchant davantage l'équilibre et l'épanouissement professionnel :

« que l'Homme soit occupé à quelque chose qu'il aime... »

« au travail, avoir de bonnes relations avec sa hiérarchie et ses collègues. »

Puis, en rapport avec l'argent :

« posséder le minimum vital... »

« aisance pécuniaire... »

« moyens financiers suffisants... »

Enfin quelques réflexions sur l'environnement :

« être en harmonie avec la nature... »

« lieu de vie accueillant, esthétique... »

« avoir de l'espace, ligne d'horizon lointaine, nature maîtrisée... »

On pourrait continuer à développer ces thèmes, indéfiniment, au gré des discussions et des interrogations...

Et pour vous, c'est quoi la qualité de la vie ?

Un long moment de réflexion, puis: « ce pourrait être : **un esprit sain, dans un corps sain, vivant sainement, dans un environnement le plus naturel possible, avec des personnes ayant la même bioéthique, en évitant de polluer et d'être pollué...!** ».

Silence....

« Au fait, vous le jetez où votre chewing-gum, vous ? »

Paula CHAUVIN

>> patrimoine

Sauvez le Pont de Fleuriau !

Ce joli pont, d'aspect médiéval, inscrit à l'I.S.M.H. (Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques), qui enjambe la rivière Vendée en limite des communes de Puy-de-Serre et Faymoreau, s'est beaucoup détérioré au fil des années.

Malgré de nombreuses restaurations au XIX^e siècle, son état était tel, en 1981, qu'il a failli être détruit.



Pont de Fleuriau

En 2006 il fut fermé à la circulation.

Depuis, la volonté et la persévérance des maires de Puy-de-Serre et de Faymoreau ont porté leurs fruits : en 2008, la restauration du pont est program-

mée, soutenue par la D.R.A.C.(Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Régional, le Conseil Général, la Fondation du Patrimoine et les deux communes concernées.

Une souscription est donc ouverte par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine à qui vous pouvez verser vos dons en faveur de la restauration du Pont de Fleuriau.

Fondation du Patrimoine
Délégation de Vendée
36, rue Gaston Ramon- BP 104
85003 La Roche-sur-Yon Cedex

Paula CHAUVIN

>> l'abbaye de Lieu Dieu à Jard-sur-Mer

L'abbaye de Lieu Dieu fut édifiée par Richard Cœur de Lion à la fin du XII^e siècle. La charte de fondation qui nous est parvenue date de 1198 mais il est probable que l'abbaye existait depuis plus de dix ans déjà. Elle fut construite à l'emplacement d'une exploitation agricole antérieure. Une fois édifiée, l'abbaye fut confiée aux chanoines de l'ordre du Prémontré, ordre nouveau, créé par Saint Norbert de Xanten en 1120.

Cet ordre avait ceci de particulier qu'il alliait la pastorale à la vie monastique, et suivait la règle de Saint Augustin.

D'entrée, l'abbaye de Lieu Dieu connut un grand succès et une grande affluence ; l'importance des bâtiments monastiques le prouve, sans qu'on soit en mesure de fournir des chiffres.

Dès sa création, l'abbaye fut très richement dotée par son fondateur et les dotations seront importantes tout au long de son existence, ce qui la rendit très riche, « opulentissimum » dit le chroniqueur. Elle eut en 1305 la visite apostolique de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, qui devint quelques mois plus tard le pape Clément V, premier pape d'Avignon. Bien sûr, au fil des siècles, elle fut victime de toutes les turbulences des petits seigneurs voisins, les plus importantes étant celles-ci : en 1316, les gens du vicomte de Thouars lui firent subir une agression qui se solda par plusieurs morts ; en 1370, pillage et incendies provoqués par les hommes d'Isabelle d'Avaugour, veuve du vicomte de Thouars, actes sans doute liés à la guerre de Cent ans ; en 1485, Jean de la Trémouille, frère du prince de Talmont, exerce une pression armée pour se faire nommer abbé commanditaire et bénéficier ainsi du revenu de l'abbaye. La cupidité des abbés commanditaires qui vont se succéder vaudra aux chanoines jardais d'être bientôt réduits à la portion congrue.

Mais c'est en 1568 que l'abbaye eut à subir ses plus graves dégâts, au cours de la guerre que se livrèrent catholiques et protestants dans la région talmondaise. Elle fut détruite et incendiée le 31 mars, ainsi que l'ensemble des abbayes et églises de la région. La plus grande partie des bâtiments actuels date donc du XVI^e siècle.

Outre leur action sacerdotale et caritative, les chanoines prémontrés de l'abbaye ont accompli une œuvre matérielle extrêmement importante. La charte de Richard Cœur de Lion leur accordait le défrichement de 120 salines. En effet, les immenses salines romaines étaient abandonnées à la suite des différentes invasions, particulièrement des Vikings au cours des IX^e et X^e siècles. C'est sous leur direction que s'effectua la transformation d'au moins 300 hectares de friches marécageuses en marais à poissons, qui furent une des richesses du pays au cours des siècles suivants. Ils ont également contribué à l'évolution des cultures dans la plaine jardaise.

Mais au début du XVIII^e siècle la situation financière de la maison mère de Prémontré est désastreuse ; il ne reste plus que sept moines à l'abbaye. En 1720, on décide donc de fermer l'abbaye et de vendre tout ce qui est monnayable, et seuls les lieux claustraux seront sauvés de la démolition. Seuls trois chanoines partirent, les autres restèrent curés des paroisses environnantes. En 1790, l'abbaye sera vendue comme bien national à un armateur sablais et ses nombreuses propriétés soumises à l'enchère. Au cours du XIX^e siècle, les bâtiments restants, laissés à l'abandon, vont se dégrader, et seront revendus en 1896.



Vers 1950, les propriétaires, M. et M^{me} Dubois vont faire un réel effort de rénovation. Ils font fermer la salle capitulaire qui servait de remise et font effectuer des fouilles importantes. Le cloître sera reconstruit et le jardin, à l'arrière, retrouvera son aspect de jardin à la française. Mais depuis quelques années, l'abbaye demeure sans entretien.

Pierre GILBERT

>> Pierre Faivre et Paula Chauvin nous font découvrir l'entreprise Mercier Frères à Vix

« Depuis plus de 100 ans la famille Mercier greffe la vigne... »

En effet, c'est à partir de 1890 que François-Anatole Mercier, grand-père de Roger Mercier qui nous reçoit ce jour, pratique le greffage et la production des plants de vigne.

Cette « affaire de famille » qui se perpétue de père en fils, petit-fils et neveux jusqu'à aujourd'hui, possède

environ 300 hectares de vigne mère dont 90% sont en France.

Animé par des hommes et des femmes de passion, le Groupe Mercier contrôle toute sa filière de production et est aujourd'hui un leader international de la pépinière viticole au centre d'un réseau d'entreprises complémentaires et innovatrices.

Le « Holding Mercier » se compose de :

« **Mercier Frères** (Vix-85) Pépinières : 90 hectares de pépinières, réparties autour de Vix, Le Langon, Nallier, Fontaines, Doix et Benet, produisent entre 10 et 12 millions de pieds de vigne par an, vendus dans le monde entier.

« **Mercier Argentina** (Mendoza Argentine) Pépinière
« **Mercier California** (Vacaville-CA Etats-Unis) Pépinières.

Ces deux sites produisent, à eux deux, 3 à 4 millions de pieds de vigne par an.

« **Vignobles Mercier** (Vix-85) Vins fins et greffons : 40 hectares de vignobles s'étendent sur les communes de Vix et Auzay produisant 200 000 bouteilles par an de vin rouge, rosé et blanc classés Fiefs Vendéens (en plus production récente d'un mousseux, méthode champenoise)

« **Perrin-Mercier** (Villepinte - 11) : Production de porte-greffes sur plus de 170 hectares et établissement de pré-multiplication (Etablissement National Technique pour l'Amélioration de la Viti-culture)

« **Mercier-Novatech** (Le Gué-de-Velluire-85) : Laboratoire de Recherche et de Développement établi depuis 1986, il emploie cinq personnes et ses actions principales sont :

- ♦ les diagnostics ELISA en routine sur tous les lots de porte-greffes et greffons,
- ♦ la régénération par culture de méristèmes de vieilles vignes contaminées par des viroses, grâce à sa technique de propagation in-vitro,
- ♦ la détection des phytoplasmes et de l'Agrobactérium Vitis,
- ♦ la sélection sanitaire et clonale de variétés,
- ♦ la lutte biologique contre les maladies du bois.

Les innovations exclusives Mercier sont :

- ♦ la création du produit **Force9** utilisant une souche de Trichoderma (mycorhization) comme antagoniste des agents pathogènes du bois.
- ♦ la création du **Ceptonic Duo**: fourreau protecteur en plastique moulé composé de deux parties, la partie inférieure contient un litre de terreau permettant de cultiver directement le plant de vigne dès son greffage ; la partie supérieure sert de protecteur et de tuteur pour la pousse végétative du plant, se clipse en un quart de tour sur la partie inférieure et se retire facilement ensuite. **Ceptonic Duo** est breveté par Pépinières Mercier.

Le Groupe Mercier emploie environ 180 personnes, chiffre qui peut atteindre 250 en période de récolte des bois (à partir du 15 décembre jusqu'à fin janvier) de la préparation des bois et du greffage en ateliers (de fin janvier à début mars).

Les projets d'avenir de l'entreprise :

- ♦ créer un pôle recherche pour améliorer la qualité de la vigne,
- ♦ développer la production et la commercialisation,
- ♦ augmenter la production de plants de vigne pour arriver à 20 millions par an,
- ♦ développer l'activité de conseil, qui existe déjà en Amérique du Sud (Chili et Pérou),
- ♦ élargir le rayonnement en Australie et (pourquoi pas!) en Chine.



Après cet échange très intéressant, M. Roger Mercier invite les membres de notre conseil d'administration à venir visiter plus amplement les locaux de l'entreprise au printemps prochain. Nous le remercions vivement pour son accueil et terminons notre entretien par un petit détour au **château de la Sébrandière**.

Cet ancien prieuré (bâtiment du XIX^e siècle) fut acquis en 1984 par la famille Mercier qui le restaura et le réaménagea complètement. Hôtel 3 étoiles situé dans un lieu très dégagé, en pelouse et arboré de chênesverts, il invite par son charme, au calme et à la sérénité. Ouvert à tous, il est parfaitement approprié aux réceptions, fêtes de famille, repas d'affaire ou séminaires (dix chambres, une salle pouvant accueillir soixante-dix personnes, une cuisine équipée pour traiteurs, deux salles climatisées avec matériel audio pour journées de travail). Bravo pour cette belle restauration ! A visiter sans modération !

Paula CHAUVIN

>> la Zone de Protection Spéciale de la plaine calcaire du Sud-Vendée

Le 2 décembre 2009, s'est réuni le comité de pilotage de la (future) Z.P.S. (Zone de Protection Spéciale) de la plaine calcaire du Sud-Vendée.

Rappelons l'origine de ce dossier, venant plusieurs années après les autres dossiers NATURA 2000 : en 2004, la France a présenté à la Commission Européenne ses propositions de zones dans le cadre de la procédure NATURA 2000. Au départ, on estimait à 5 % la portion de la surface du territoire national qui devait être concernée ; la Vendée y participait pour 15 % de son territoire.

La Commission a trouvé la proposition globale de la France nettement insuffisante, et, après recherche,

l'administration et certaines associations ont ajouté de nouvelles zones, dont, en Vendée, la plaine calcaire du Sud-Vendée. Ce site s'étend sur 6700 hectares répartis sur onze communes avec un découpage très dentelé d'Auzay à Sainte-Gemme-la-Plaine, sur un terrain très dénudé, hormis, maintenant, plusieurs champs d'éoliennes.

Le comité de pilotage a lancé la préparation du Document d'Objectifs (DocOb) qui sera soumis à toutes les instances ayant à en connaître pour permettre d'obtenir en définitive de la Commission Européenne l'accord sur la création officielle de la Z.P.S.

Le maître d'œuvre principal de l'étude sera l'A.D.A.S.E.A. de Vendée (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles), avec le concours de la L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et des organisations de chasseurs : O.N.C.F.S. (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et F.D.C. (Fédération des Chasseurs).

Outre le DocOb, il sera préparé une charte du site en harmonie avec le DocOb.

Parmi les oiseaux à protéger, on avait dans le dossier NATURA 2000 une liste de principe de quatorze espèces vulnérables ; il semble qu'il y en ait nettement moins ; mais on envisage d'y ajouter plusieurs autres espèces plus ou moins rares.

La confection du DocOb sera suivie par un groupe de travail relais d'une quinzaine de personnes représentant les principaux organismes et organisations concernés, dont quatre élus et l'A.V.Q.V.

Guy BOBINET

>> nouvelles adhésions

- ♦ M. Marc Auger - 06 Nice
- ♦ M. Michel Héraud - Maire d'Auzay - 85 Auzay

>> disparition

C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris le décès de :

- ♦ Olivier Pilastre, survenu le 25 octobre 2009, dans sa 54^e année, fils d'Henriette et François (†) Pilastre,
- ♦ Jean-Henri Teillet, survenu le 22 décembre 2009, à l'âge de 88 ans. Il fut administrateur de l'A.V.Q.V.

Aux familles éprouvées, notre association présente ses plus sincères condoléances.

DATE À RETENIR
La prochaine Assemblée Générale
de l'A.V.Q.V. se tiendra à Auzay
le samedi 24 avril 2010

Exposition « EAUX DE VENDEE »

Du 3 au 25 juillet 2009, la médiathèque Jim Dandurand de Fontenay-le-Comte accueillait l'exposition de photos « Eaux de Vendée ».

En 2004, l'Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie a organisé un concours photos sur le thème de l'eau, ce bien précieux que l'on pensait inépuisable et qui nous fera peut-être un jour cruellement défaut, comme c'est déjà le cas dans d'autres parties du monde.

Ce concours a eu beaucoup de succès auprès des photographes amateurs et c'est un florilège des meilleurs clichés que les visiteurs pouvaient admirer à l'occasion de cette présentation.



Charles Mallard, Pierre Audonnet, lauréat fontenaisien et Jacques de Morant

Le 8 juillet, le vernissage réunissait autour du président de l'A.V.Q.V. et de son conseil d'administration des personnes fort intéressées par cette approche artistique et poétique des eaux de Vendée.

Une réunion urgente du conseil municipal a empêché les élus de Fontenay d'être présents, mais M. Jean-Claude Barbeau, adjoint à la Culture, a distrait quelques minutes d'un emploi du temps chargé pour venir nous exprimer les regrets de M. le Maire et de ses conseillers.

Rappelons qu'une partie des photos reçues pour ce concours, soulignées de légendes de Régine Albert, sont réunies dans un album intitulé « Eaux de Vendée - Images-Mirages » disponible auprès du G^{al} Jacques de Morant, Régine Albert et Robert Aujard.

Pascale Albert
Photographies : Georges Vrignaud

Le pied au vert



ECHO OPTIQUE
collection ZINZOLINE

« Le pied au vert »

Hymne à la marche à pied à l'ère de l'automobile, ce « pied au vert » est un pied de nez malicieux à tous les « assis » qui roulent.

Pascale Albert, moderne Petit Poucet, sème ses poèmes pleins de fraîcheur comme autant de petits cailloux, tantôt rugueux, tantôt polis, sur le chemin de la randonnée, et leur concision leur donne une force d'évocation limpide.

A savourer plusieurs fois pour en exprimer tout le suc, ce recueil est une bouffée d'air pur.

Les textes sont superbement accompagnées par les photos de Georges Vrignaud aux allures de gravures pointillistes.

Michèle PIERRE

En librairie ou à Echo Optique, Bellevue, 85500 Les Herbiers, 12 euros

Directeur de la Publication : G^{al} de Morant - Président - I.S.S.N. en cours

Comité de la Lettre : M^{mes} Albert, Chauvin, MM. Aujard, Bobinet, de La Laurencie, Mallard, de Morant

Conception et réalisation : M^{mes} Couroussé, Pierre, M. Aujard.

Crédit photographique : p.1 : Daniel Parigot. Ce photographe résidant à Riom (63) propose des œuvres éclectiques. Cette année, il a reçu trois prix lors du festival Photosynthèse (à St-Pourçain/Sioule dans l'Allier); page 5 : Marie-Thérèse Jacob ; p.6 : collection privée ; p. 7 : Paula Chauvin ; p. 8 : Robert Aujard

Impression : COPYCOP - 9 bis, rue du Dr Audé - 85200 Fontenay-le-Comte

Correspondance à adresser à :

G^{al} Jacques de Morant - Malcote - 85560 Le Bernard

Parution : décembre 2009